

Producteur

RNCP37499 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	46244
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	24/04/2023
Date d'échéance	24/04/2025

Certificateur(s)

LA CINE FABRIQUE - ECOLE NATIONALE DE CINEMA MULTI MEDIA EN RHONE-ALPES · SIRET : 80382979500035

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Un doit pouvoir passer d'une série télévisée à un film de cinéma en effets spéciaux, en passant par des formats innovants pour le Web ou les plateformes. Il doit pouvoir travailler en équipe ou seul, par le biais par exemple de co-production. Ce qui autrefois poussait un professionnel à faire carrière essentiellement dans un seul genre (à la télévision, au cinéma, en publicité ou clip, en documentaire...) ne correspond plus à la réalité des pratiques aujourd'hui.

Le producteur supervise l'écriture et le développement du projet, tout en cherchant à réunir les moyens financiers pour le produire. Ainsi, son rôle est aussi bien artistique que financier.

Le producteur dirige la fabrication d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle (documentaire, série TV, émission, clip, etc.). Il prend personnellement ou partage solidairement la responsabilité financière, technique et artistique de la réalisation de l'œuvre, et en garantit la bonne fin.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyser les enjeux cinématographiques et la faisabilité d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Accompagner les étapes d'écriture d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Identifier les moyens nécessaires au financement de la production de l'œuvre

Établir un plan de financement d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Rechercher les sources de financement correspondant au plan de financement du projet cinématographique ou audiovisuel

Gérer les ressources humaines du tournage (technicien.ne.s, comédien.ne.s)

Gérer le budget de tournage

Gérer la logistique du tournage

Assurer (ou superviser par le biais d'un.e administrateur.ice) le suivi administratif du tournage

Coordonner les étapes de postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle

Accompagner la finalisation artistique d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Assurer le suivi administratif et réglementaire de la postproduction d'un film ou d'une œuvre audiovisuelle

Définir avec le·a distributeur·ice ou le·a diffuseur.se une stratégie de sortie de l'œuvre

Faire réaliser des éléments promotionnels (bande annonce, teaser, affiches, rencontres...)

en collaboration avec le·a distributeur·ice

Faire concourir des films à des festivals

Gérer l'après-production

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Caractériser un projet cinématographique ou audiovisuel du point de vue de la production, en en définissant le genre, le format, le public visé, les thèmes principaux, le point de vue d'auteur, afin de déterminer son potentiel artistique et commercial

Repérer les enjeux de production d'un projet cinématographique et audiovisuel (prestige du/de la réalisateur·ice, possibilités de casting, problématiques liées au scénario - par exemple nombre de décors, nombre de personnages, besoins estimatifs en reconstitutions historiques, en effets spéciaux, etc...), afin d'en évaluer la faisabilité technique et financière

Orienter le développement du projet en fonction d'un objectif de commercialisation (exemple : série pour une plateforme, long métrage pour le cinéma...) afin de lancer le travail d'écriture ou de réécriture du scénario

Lire et analyser un scénario selon les critères de dramaturgie et de narration afin d'en établir les forces et faiblesses

Réaliser un retour de l'analyse des forces/faiblesses à l'auteur·ice afin de faire évoluer le scénario du projet (pour une recherche de qualité, d'adéquation avec le marché, pour des questions de faisabilité)

Solliciter des collaborateur·ices artistiques éventuel·les (auteur·ice-réalisateur·ice, coscénariste, dialoguiste, directeur·ice artistique...) afin qu'ils participent à l'écriture ou à la réécriture du projet

Négocier et contractualiser avec le.s auteur·ices par le biais d'un contrat de production audiovisuelle, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter le projet en vue de son développement puis de sa production, et pour commander aux auteur·ices la création de l'œuvre

Établir un planning prévisionnel d'écriture du scénario afin de solliciter des aides à l'écriture, au développement ou à la production, et de respecter les délais prévus par le contrat de production signé avec le ou les auteur·ices

Approuver une version définitive du scénario avec les auteur·ices afin d'envoyer le projet à des partenaires financier·es potentiel·les (co-producteur·ices, distributeur·ices, chaînes de TV...)

Établir un « dépouillement » du scénario sur une matrice budgétaire personnalisée afin d'identifier et évaluer les grands postes de dépenses et de décider de la faisabilité du projet

Définir une stratégie de production (exemple : un film à gros budget demandera un gros casting, un film d'auteur sera essentiellement financé par des aides publiques...) afin d'établir le positionnement du film sur le marché

Identifier les problématiques logistiques du projet, y compris les enjeux d'accessibilité aux décors et équipements pour tous les collaborateur·ices, afin d'anticiper les surcoûts

Établir un devis sur le modèle d'une « matrice budgétaire CNC » afin d'établir un budget communicable aux financeur·ses potentiel·les

Identifier les sources de financement possibles pour le projet (guichets publics, chaînes, distributeur·ices...) afin de s'adresser aux interlocuteur·ices financier·es sensibles au projet

Rédiger les notes de production (volant artistique et stratégique) afin de vendre le projet aux financeur·se.s

Réaliser un plan de trésorerie afin de

pouvoir bénéficier des ressources financières nécessaires à chaque étape de la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle

Situer le projet dans une annexe de la convention collective du cinéma ou de l'audiovisuel pour définir les fourchettes de salaires qui seront proposées (Selon l'annexe de la convention collective du cinéma et/ou de l'audiovisuel à laquelle le budget du film renvoie, les grilles de salaire sont différentes)

Identifier/recommander les collaborateur·ices artistiques pertinent·es selon l'intention artistique et le budget du tournage (Directeur·ice de la photographie, Ingénieur·e du son, comédien·nes, etc. ...) pour constituer l'équipe en charge de la réalisation du tournage, en mettant en œuvre un recrutement inclusif

Négocier les conditions de travail (niveau de salaire, défraiements, logement, horaires...) afin d'établir les contrats de travail et les contrats de prestation

Superviser l'équipe de tournage en s'appuyant sur le plan de travail et sur le budget (gérer les heures supplémentaires, les éventuels accidents du travail...) afin de s'assurer du respect du budget et des conditions de travail dans le cadre de la réglementation (en particulier égalité de traitement, prévention du harcèlement...)

Quantifier les enveloppes budgétaires en fonction des postes (salaires, matériel, décor...) afin d'arbitrer entre la dimension artistique du projet et ses moyens tout en respectant le budget global (financement obtenu)

Négocier les coûts du tournage (décors, matériel...) avec les prestataires afin d'optimiser le budget

Récupérer régulièrement les justificatifs de dépenses (factures, notes de frais...) auprès des différent·es chef·fe.s de poste du tournage afin de contrôler leur conformité et de vérifier que les enveloppes budgétaires sont respectées

Réguler et adapter le budget en fonction des aléas de tournage afin que l'ensemble des séquences puissent être

tournées

Définir et contrôler les missions de l'équipe régie afin que les choix logistiques permettent la réalisation du tournage, l'accessibilités à toutes les collaborateur·ices aux lieux de tournage et de logistique (notamment hébergements, restauration...), et les normes d'écoresponsabilité établies par le CNC

Rédiger ou contrôler les documents réglementaires (contrats, conventions...) nécessaires à la mise en œuvre du tournage afin de sécuriser le tournage et les déplacements de l'équipe (exemple : présence et conformité des autorisations de tournage pour chaque décor, présence et conformité des autorisations de droit à l'image pour chaque figurant, présence et conformité des contrats de location d'appartements pour les technicien·nes, etc.)

Établir les bulletins de salaire (et autres activités de paye comme les DPAE) afin de rémunérer l'équipe en fonction des contrats de travail signés et des heures réellement effectuées

Transmettre l'ensemble des pièces comptables (devis, factures, conventions ...) du tournage au service financier de la société de production afin d'en assurer le règlement et l'archivage

Etablir un budget exécuté du tournage réalisé pour produire une remontée de comptes auprès du service financier de la société de production

Produire un planning de postproduction afin de finaliser la fabrication d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle en fonction des nécessités artistiques, techniques, et des contraintes financières (enveloppe budgétaire de la postproduction) et de délai

Identifier/recommander les collaborateur·ices artistiques et techniques (équipe montage, équipe de postproduction son, étalonneur·se, équipe d'infographistes effets spéciaux...) selon l'intention artistique, les nécessités techniques, et le budget, afin de constituer l'équipe en charge de la postproduction du film, en mettant en œuvre un recrutement inclusif

Négocier les conditions de travail (niveau de salaire, lieu d'exécution, montant des défraiements repas, horaires...) des collaborateur·ices afin

d'établir les contrats de travail et les contrats de prestation

Commander des devis à des prestataires techniques (salles de montage, laboratoires, auditoriums...) afin de déterminer les moyens techniques en fonction du budget

Faire réaliser les enregistrements complémentaires (musiques, postsynchronisations avec les comédien·nes, bruitages...) afin de permettre leur intégration en montage

Mettre en œuvre des projections en cours de postproduction afin de permettre aux commanditaires, aux distributeur·ices ou aux partenaires de production d'intervenir en cours de travail en formulant des remarques ou des demandes avant la finalisation de l'œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Vérifier la conformité technique et artistique de la copie finale afin de communiquer l'œuvre finalisée aux diffuseur·ses
Formuler oralement (au·à la réalisateur·ice et à ses collaborateur·ices) une analyse critique de l'œuvre à différentes étapes de la postproduction, afin d'accompagner la réalisateur·ice dans la finalisation artistique de l'œuvre

Déterminer et entériner avec la réalisateur·ice une version finale du film selon des critères artistiques et les engagements souscrits avec les partenaires (format, durée, etc.), oralement ou par écrit, afin de remettre aux distributeur·ices ou diffuseur·ses une version commercialisable

Rédiger, négocier et faire approuver les contrats (de composition, d'interprétation, d'édition) afin de permettre la fabrication de la bande originale de la musique et son exploitation

Négocier et contractualiser avec les ayants droits des musiques et images additionnelles, par le biais d'un contrat d'achat de droits, afin d'obtenir l'autorisation d'intégrer des œuvres préexistantes au film ou à l'œuvre audiovisuelle

Faire réaliser le relevé des musiques par le monteur et récupérer le document afin d'établir les déclarations à la SACEM

Rédiger le générique de début et de fin en fonction des engagements et contrats conclus avec toutes les personnes physiques et morales ayant participé à la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle, afin de le faire réaliser par le·a monteur·se

Remplir un dossier de demande de visa d'exploitation auprès du CNC, afin de permettre l'exploitation de l'œuvre

Déterminer avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice le potentiel de sortie du film ou de l'œuvre audiovisuelle en fonction du marché afin de donner au film la possibilité d'être vu par le plus grand nombre de public

Identifier avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice une date de sortie ou de diffusion pour le film afin d'établir un rétroplanning promotionnel

Tester avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice le film auprès de la presse en organisant des projections test afin d'évaluer le potentiel critique du film, en s'assurant de l'accessibilité des sites aux personnes en situation de handicap

Déterminer avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice les éléments de communication du film afin de mettre en valeur ses points forts et de permettre au spectateur potentiel de l'identifier (par exemple le même résumé du film

sera proposé en toute situation – pour la presse, les festivals, pour le catalogue de la société de production, etc. ...)

Produire des éléments promotionnels (bande annonce, teaser, affiches ...)

en collaboration avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice¹ afin de bénéficier de supports texte, visuels ou audiovisuels pour assurer la promotion du film

Identifier les opportunités de rencontres entre le·a réalisateur·ice ou les artistes et le public potentiel, en collaboration avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice, afin de les intégrer au rétroplanning de sortie et de mettre en œuvre l'organisation logistique, notamment l'accessibilité des sites, et l'accès au film (sous-titres, audiodescription...) aux personnes en situation de handicap

Assurer une veille active sur les sites Internet ou en exploitant son réseau professionnel afin d'identifier les festivals susceptibles de sélectionner le film

Produire un dossier de candidature conforme aux demandes des organisateur·ices afin de concourir aux festivals identifiés

Accompagner le film en festival ou sur les marchés du film afin de promouvoir le film et de favoriser d'autres sélections ou l'intérêt de la presse ou encore de potentiel acheteur·ses

Finaliser et clôturer les comptes de production afin d'établir le bilan financier définitif pour les partenaires

Collecter les recettes du film afin de répartir les droits de co-production, les droits d'auteur et les droits voisins, et de rembourser les investisseur·ses conformément aux différents contrats signés

Archiver les différents éléments et supports afférents au film ou à l'œuvre audiovisuel (Rushes, Copies Master, photos de tournage, bande annonce...) afin de les conserver pour les futures rediffusions ou autre réutilisations (Remastering par exemple)

Blocs de compétences

RNCP37499BC01 — Développer un projet cinématographique ou audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Caractériser un projet cinématographique ou audiovisuel du point de vue de la production, en en définissant le genre, le format, le public visé, les thèmes principaux, le point de vue d'auteur, afin de déterminer son potentiel artistique et commercial

Repérer les enjeux de production d'un projet cinématographique et audiovisuel (prestige du·de la réalisateur·ice, possibilités de casting, problématiques liées au scénario - par exemple nombre de décors, nombre de personnages, besoins estimatifs en reconstitutions historiques, en effets spéciaux, etc...), afin d'en évaluer la faisabilité technique et financière

Orienter le développement du projet en fonction d'un objectif de commercialisation (exemple : série pour une plateforme, long métrage pour le cinéma...) afin de lancer le travail d'écriture ou de réécriture du scénario

Accompagner les étapes d'écriture d'un projet cinématographique ou audiovisuel

Lire et analyser un scénario selon les critères de dramaturgie et de narration afin d'en établir les forces et faiblesses

Réaliser un retour de l'analyse des forces/faiblesses à l'auteur·ice afin de faire évoluer le scénario du projet (pour une recherche de qualité, d'adéquation avec le marché, pour des questions de faisabilité)

Solliciter des collaborateur·ices artistiques éventuel·les (auteur·ice-réalisateur·ice, coscénariste, dialoguiste, directeur·ice artistique...) afin qu'ils participent à l'écriture ou à la réécriture du projet

Négocier et contractualiser avec le·s auteur·ices par le biais d'un contrat de production audiovisuelle, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter le projet en vue de son développement puis de sa production, et pour commander aux auteur·ices la création de l'œuvre

Établir un planning prévisionnel d'écriture du scénario afin de solliciter des aides à l'écriture, au développement ou à la production, et de respecter les délais prévus par le contrat de production signé avec le ou les auteur·ices

Approuver une version définitive du scénario avec les auteur·ices afin d'envoyer le projet à des partenaires financier·es potentiel·les (co-producteur·ices, distributeur·ices, chaînes de TV...)

Identifier les moyens nécessaires au financement de la production de l'œuvre

Établir un « dépouillement » du scénario sur une matrice budgétaire personnalisée afin d'identifier et évaluer les grands postes de dépenses et de décider de la faisabilité du projet

Définir une stratégie de production (exemple : un film à gros budget demandera un gros casting, un film d'auteur sera essentiellement financé par des aides publiques...) afin d'établir le positionnement du film sur le marché

Identifier les problématiques logistiques du projet, y compris les enjeux d'accessibilité aux décors et équipements pour tous les collaborateur·ices, afin d'anticiper les surcoûts

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation réelle
Présentations orales
Productions écrites
Questionnaire
Devoir écrit

RNCP37499BC02 — Financer un projet cinématographique ou audiovisuel

LISTE DE COMPÉTENCES

Établir un devis sur le modèle d'une « matrice budgétaire CNC » afin d'établir un budget communicable aux financeur·ses potentiel·les
Identifier les sources de financement possibles pour le projet (guichets publics, chaînes, distributeur·ices...) afin de s'adresser aux interlocuteur·ices financier·es sensibles au projet
Rechercher les sources de financement correspondant au plan de financement du projet cinématographique ou audiovisuel
Rédiger les notes de production (volant artistique et stratégique) afin de vendre le projet aux financeur·se.s
Réaliser un plan de trésorerie afin de pouvoir bénéficier des ressources financières nécessaires à chaque étape de la fabrication du film ou de l'œuvre audiovisuelle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle
Rédaction d'un projet

RNCP37499BC03 — Assurer la direction de production d'une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Situer le projet dans une annexe de la convention collective du cinéma ou de l'audiovisuel pour définir les fourchettes de salaires qui seront proposées (Selon l'annexe de la convention collective du cinéma et/ou de l'audiovisuel à laquelle le budget du film renvoie, les grilles de salaire sont différentes)
Identifier/recommander les collaborateur·ices artistiques pertinent·es selon l'intention artistique et le budget du tournage (Directeur·ice de la photographie, Ingénieur·e du son, comédien·nes, etc. ...) pour constituer l'équipe en charge de la réalisation du tournage, en mettant en œuvre un recrutement inclusif
Négocier les conditions de travail (niveau de salaire, défraiements, logement, horaires...) afin d'établir les contrats de travail et les contrats de prestation
Superviser l'équipe de tournage en s'appuyant sur le plan de travail et sur le budget (gérer les heures supplémentaires, les éventuels accidents du travail...) afin de s'assurer du respect du budget et des conditions de travail dans le cadre de la réglementation (en particulier égalité de traitement, prévention du harcèlement...)
Quantifier les enveloppes budgétaires en fonction des postes (salaires, matériel, décor...) afin d'arbitrer entre la dimension artistique du projet et ses moyens tout en respectant le budget global (financement obtenu)
Négocier les coûts du tournage (décors, matériel...) avec les prestataires afin d'optimiser le budget
Récupérer régulièrement les justificatifs de dépenses (factures, notes de frais...) auprès des différent·es chef·fe.s de poste du tournage afin de contrôler leur conformité et de vérifier que les enveloppes budgétaires sont respectées
Réguler et adapter le budget en fonction des aléas de tournage afin que l'ensemble des séquences puissent être tournées
Définir et contrôler les missions de l'équipe régie afin que les choix logistiques permettent la réalisation du tournage, l'accessibilités à toutes les collaborateur·ices aux lieux de tournage et de logistique (notamment hébergements, restauration...), et les normes d'écoresponsabilité établies par le CNC
Rédiger ou contrôler les documents réglementaires (contrats, conventions...) nécessaires à la mise en œuvre du tournage afin de sécuriser le tournage et les déplacements de l'équipe (exemple : présence et conformité des autorisations de tournage pour chaque décor, présence et conformité des autorisations de droit à l'image pour chaque figurant, présence et conformité des contrats de location d'appartements pour les technicien·nes, etc.)
Établir les bulletins de salaire (et autres activités de paye comme les DPAE) afin de rémunérer l'équipe en fonction des contrats de travail signés et des heures réellement effectuées
Transmettre l'ensemble des pièces comptables (devis, factures, conventions ...) du tournage au service financier de la société de production afin d'en assurer le règlement et l'archivage

Etablir un budget exécuté du tournage réalisé pour produire une remontée de comptes auprès du service financier de la société de production

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation réelle

RNCP37499BC04 — Assurer la direction de la post-production d'une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle

LISTE DE COMPÉTENCES

Produire un planning de postproduction afin de finaliser la fabrication d'une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle en fonction des nécessités artistiques, techniques, et des contraintes financières (enveloppe budgétaire de la postproduction) et de délai

Identifier/recommander les collaborateur·ices artistiques et techniques (équipe montage, équipe de postproduction son, étalonneur·se, équipe d'infographistes effets spéciaux...) selon l'intention artistique, les nécessités techniques, et le budget, afin de constituer l'équipe en charge de la postproduction du film, en mettant en oeuvre un recrutement inclusif

Négocier les conditions de travail (niveau de salaire, lieu d'exécution, montant des défraiements repas, horaires...) des collaborateur·ices afin

d'établir les contrats de travail et les contrats de prestation

Commander des devis à des prestataires techniques (salles de montage, laboratoires, auditoriums...) afin de déterminer les moyens techniques en fonction du budget

Faire réaliser les enregistrements complémentaires (musiques, postsynchronisations avec les comédien·nes, bruitages...) afin de permettre leur intégration en montage

Mettre en oeuvre des projections en cours de postproduction afin de permettre aux commanditaires, aux distributeur·ices¹ ou aux partenaires de production d'intervenir en cours de travail en formulant des remarques ou des demandes avant la finalisation de l'oeuvre cinématographique ou audiovisuelle

Vérifier la conformité technique et artistique de la copie finale afin de communiquer l'oeuvre finalisée aux diffuseur·ses
Formuler oralement (au·à la réalisateur·ice et à ses collaborateur·ices) une analyse critique de l'oeuvre à différentes étapes de la postproduction, afin d'accompagner la réalisateur·ice dans la finalisation artistique de l'oeuvre

Déterminer et enteriner avec la réalisateur·ice une version finale du film selon des critères artistiques et les engagements souscrits avec les partenaires (format, durée, etc.), oralement ou par écrit, afin de remettre aux distributeur·ices ou diffuseur·ses¹ une version commercialisable

Rédiger, négocier et faire approuver les contrats (de composition, d'interprétation, d'édition) afin de permettre la fabrication de la bande originale de la musique et son exploitation

Négocier et contractualiser avec les ayants droits des musiques et images additionnelles, par le biais d'un contrat d'achat de droits, afin d'obtenir l'autorisation d'intégrer des oeuvres préexistantes au film ou à l'oeuvre audiovisuelle

Faire réaliser le relevé des musiques par le monteur et récupérer le document afin d'établir les déclarations à la SACEM

Rédiger le générique de début et de fin en fonction des engagements et contrats conclus avec toutes les personnes physiques et morales ayant participé à la fabrication du film ou de l'oeuvre audiovisuelle, afin de le faire réaliser par le·a monteur·se

Remplir un dossier de demande de visa d'exploitation auprès du CNC, afin de permettre l'exploitation de l'oeuvre

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mises en situation réelle

Présentation orale

Production écrite

RNCP37499BC05 — Promouvoir et commercialiser une oeuvre cinématographique ou audiovisuelle, et gérer l'après-production

LISTE DE COMPÉTENCES

Déterminer avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice¹ le potentiel de sortie du film ou de l'oeuvre audiovisuelle en fonction du marché afin de donner au film la possibilité d'être vu par le plus grand nombre de public

Identifier avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice une date de sortie ou de diffusion pour le film afin d'établir un rétroplanning promotionnel

Tester avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice le film auprès de la presse en organisant des projections test afin d'évaluer le potentiel critique du film, en s'assurant de l'accessibilité des sites aux personnes en situation de handicap

Déterminer avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice les éléments de communication du film afin de mettre en valeur ses points forts et de permettre au spectateur potentiel de l'identifier (par exemple le même résumé du film sera proposé en toute situation – pour la presse, les festivals, pour le catalogue de la société de production, etc. ...)

Produire des éléments promotionnels (bande annonce, teaser, affiches ...)

en collaboration avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice afin de bénéficier de supports texte, visuels ou audiovisuels pour assurer la promotion du film

Identifier les opportunités de rencontres entre le·a réalisateur·ice ou les artistes et le public potentiel, en collaboration avec le·a diffuseur·se ou le·a distributeur·ice, afin de les intégrer au rétroplanning de sortie et de mettre en œuvre l'organisation logistique, notamment l'accessibilité des sites, et l'accès au film (sous-titres, audiodescription...) aux personnes en situation de handicap

Assurer une veille active sur les sites Internet ou en exploitant son réseau professionnel afin d'identifier les festivals susceptibles de sélectionner le film

Produire un dossier de candidature conforme aux demandes des organisateur·ices afin de concourir aux festivals identifiés

Accompagner le film en festival ou sur les marchés du film afin de promouvoir le film et de favoriser d'autres sélections ou l'intérêt de la presse ou encore de potentiel acheteur·ses

Finaliser et clôturer les comptes de production afin d'établir le bilan financier définitif pour les partenaires

Collecter les recettes du film afin de répartir les droits de co-production, les droits d'auteur et les droits voisins, et de rembourser les investisseur·ses conformément aux différents contrats signés

Archiver les différents éléments et supports afférents au film ou à l'œuvre audiovisuel (Rushes, Copies Master, photos de tournage, bande annonce...) afin de les conserver pour les futures rediffusions ou autre réutilisations (Remastering par exemple)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation réelle

Production écrite d'un dossier

Présentation orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cinéma - audiovisuel

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Producteur·ice délégué·e/exécutif·ve cinéma

Directeur·ice de production cinématographique

Chargé·e de production cinématographique

Secrétaire de production cinéma

Assistant·e de production

Régisseur·se général·e

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)

Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir validé un niveau 4

Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne ou détenir un titre de séjour en cours de validité

L'accès à la certification se fait par un examen d'entrée :

- L'examen n'est pas discriminant à l'écrit
- Il n'y a pas de niveau scientifique requis
- Il n'y a pas de sélection sur dossier scolaire
- Un·e candidat·e qui n'a pas validé le niveau 4 ou qui a arrêté ses études peut tout à fait se présenter à l'examen d'entrée

Les critères de sélection lors des épreuves du concours sont : les aptitudes ou capacités, la sensibilité, la motivation, la créativité, mais surtout l'attitude qui doit être collective, à l'écoute du projet et des autres, la capacité de rebondir (suite à une contrainte de production, une consigne, un « raté »), la curiosité, l'ouverture, l'engagement.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury d'évaluation du titre se compose de 3 personnes, toutes professionnelles métiers : le·la président·e du jury (directeur/coordonateur·ice pédagogique de la CinéFabrique), deux professionnel·le métiers, chef·fes de poste, en activité.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 475 €
Selon la branche	6 000 € – 12 000 €
Prise en charge	Branches concernées
9 475 €	Valeur par défaut · 204 branches
12 000 €	CPNEF Spectacle Vivant, CPNEF de l'Exploitation cinématographique et de la Distribution de films, CPNEF de l'audiovisuel, CPNEF de la Publicité, CPNEF de la presse et des agences de presse
11 844 €	CPNE Travail Temporaire
11 055 €	CPNEFP de l'enseignement privé indépendant
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date de décision	24/04/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans

Date d'échéance de l'enregistrement 24/04/2025

Date de dernière délivrance possible 24/04/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	4	0	100 %	—
2019	5	0	80 %	80 %
2018	5	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40848

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37499/>